

Comment mieux protéger son chien d'un vol

Pratique. Nathalie est responsable de la Brigade de protection animale. Une association qui fédère policiers et gendarmes sensibles à la cause animale. Elle partage ses retours d'expérience

Entretien

Sait-on combien de chiens sont volés chaque année en France ?

C'est difficile à dire. Le fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-Cad) n'enregistre les vols que si l'animal est identifié et que le vol a fait l'objet d'une plainte. Or il arrive que commissariats et gendarmeries refusent de prendre ce type de plaintes lorsqu'il n'y a pas eu effraction. À l'inverse, certaines personnes vont déclarer leur chien volé alors qu'il a simplement fugué.

Quels sont les chiens les plus exposés ?

Les chiens de race, notamment ceux qui se monnaient au prix fort : américain bully, staffie, spitz poméranien, chihuahua... Ceci étant, nous recevons des signalements pour tous types de chiens, croisés compris.

Comment opèrent les malfaiteurs, qui sont-ils ?

La plupart des enlèvements surviennent dans le jardin du propriétaire mais on a tous les cas de figure, avec ou sans préméditation. Cela va du chien attaché devant un commerce qu'une



Prémédités ou non, les vols de chiens concernent principalement les chiens de race.

PHOTO : BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE

personne mal intentionnée embarquera pour se l'approprier, au vol à l'arraché dans le but de transférer l'animal vers un élevage clandestin, à des fins de reproduction intensive. Il peut donc s'agir d'individus, agissant en solo, qui revendront le chien à des particuliers ou des réseaux structurés, bien rodés.

Comment se prémunir ?

Dans votre jardin ou dans votre véhicule, ne laissez jamais votre chien sans surveillance : il suffit de quelques secondes pour dérober un animal. En balade, tenez-le en longe, car votre chien peut se perdre, fuguer et être récupéré par des personnes qui

ne se préoccupent pas de savoir s'il a un maître. Contre un vol dans la rue qui serait prémédité, évitez d'emprunter toujours le même itinéraire et méfiez-vous de ceux qui posent trop de questions sur votre chien.

Vous conseillez également de faire stériliser son animal...

S'il a été enlevé pour la reproduction, un animal stérilisé peut éventuellement être relâché. Ce qui est certain, c'est qu'il est impératif de faire pucer son chien. Outre le fait que c'est obligatoire, l'identification augmente considérablement vos chances de retrouver votre compagnon. Et c'est le moyen le plus irréfutable de prouver qu'il s'agit bien de votre animal.

Une dernière recommandation ?

Les chiens volés – et leur progéniture – étant souvent revendus sur Internet (Leboncoin, Snapchat...), n'achetez plus d'animaux en ligne à un particulier : non seulement les particuliers n'ont plus le droit de vendre un animal sans être déclarés et posséder une capacité d'éleveur mais vous risquez d'alimenter un trafic sans le savoir.

Christel TRINQUIER.

brigadepa.com